



PHOTO OLIVIER JEAN



## Le Canadien se dégonfle devant les Sénateurs

**Le Canadien a beau flirter avec le cinquième rang de l'Association de l'Est depuis la semaine dernière, il est incapable de s'en emparer.**

**Marc De Foy**

defoym@ruefrontenac.com

Ses chances d'y accéder en ont toutefois pris un sérieux coup lundi soir, alors qu'il s'est incliné 2 à 0 devant les Sénateurs d'Ottawa au Centre Bell.

Cette coûteuse défaite repousse le Tricolore à deux points de la cinquième position, occupée par les Sénateurs, et le laisse au septième rang avec 79 points, total identique à celui des Flyers de Philadelphie, qui ont un match de plus à disputer.

Les Sénateurs ne pouvaient choisir un meilleur moment pour renouer avec la victoire, eux qui s'étaient présentés à Montréal avec une séquence de cinq défaites et une fiche de 1-7-1 depuis la pause olympique.

### Elliott vole la vedette

Mince consolation pour le Canadien et ses partisans, Alex Kovalev n'aura pas été le bouc émissaire de ce deuxième revers

consécutif (0-1-1).

Celui que l'on surnomme l'Artiste a connu soirée fort tranquille. En première période, il a obtenu une occasion de marquer qui a nécessité l'intervention du juge vidéo, mais on ne lui a pas accordé de but.

Le héros de la soirée a plutôt été le jeune gardien Brian Elliott, qui a effectué 29 arrêts pour inscrire le cinquième jeu blanc de sa carrière et son quatrième cette saison.

L'attaque massive du Canadien, qui en était à sa première défaite en temps réglementaire en huit rencontres, a connu une soirée difficile.

Elle n'a rien produit en cinq supériorités numériques, ce qui pourrait mener au retour au jeu de Mike Cammalleri et de Marc-André Bergeron lors du match de mercredi, à Buffalo.

### La différence selon Martin

Rares étaient les joueurs du Canadien qui sont restés dans le vestiaire après le match pour répondre aux

questions des journalistes.

Jacques Martin aurait peut-être préféré s'esquiver lui aussi, mais il a rempli son devoir en se présentant dans la salle d'entrevues.

Interrogé à savoir si les deux défaites consécutives des siens s'inscrivaient dans la normalité des choses après six victoires d'affilée ou si ses joueurs avaient péché par excès de confiance, il s'en est tenu aux faits vérifiables.

« Je ne sais pas si nos joueurs tenaient les choses pour acquis », a-t-il répondu.

« J'espère que non. Ce sont les unités spéciales qui ont fait la différence. Non seulement on n'a pas marqué en supériorité numérique, mais on n'a créé aucun momentum dans cet aspect du jeu. Les Sénateurs ont marqué une fois en deux supériorités. »

Ce but inscrit par le défenseur Erik Karlsson en troisième période a brisé les reins du Tricolore.

L'attaquant d'origine danoise Peter Regin avait donné les devants aux visiteurs au premier engagement.

En plus d'être inefficace en supériorité numérique, le Canadien a accordé plusieurs surnombres aux Sénateurs.

« En première période, nos défenseurs ont commis de pauvres erreurs de jugement en s'aventurant trop profondément en territoire offensif », a expliqué Martin.

« Par contre, nos autres joueurs avaient le devoir de couvrir leurs arrières, ce qu'ils n'ont pas fait. »

### Moen coupé profondément au front

Par ailleurs, le Canadien a perdu les services de Travis Moen, coupé accidentellement au visage par le patin droit de Matt Cullen lors d'une collision dans un coin de la patinoire, au milieu de la deuxième période.

Une fois sur ses jambes, Moen a quitté rapidement la patinoire, une serviette à la figure, escorté d'un membre du personnel soignant.

« Il ne semble pas y avoir de dommages sérieux à l'œil », a indiqué Martin. Il a subi une mauvaise laceration au front. Son cas devrait être évalué mardi. »

## EN MANCHETTES

**Politique** | Yves Chartrand

### Québec rétrocède 459 hectares au parc national du Mont-Orford

La ministre de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, déposera cette semaine – vraisemblablement mardi – un projet de loi pour réintégrer les 459 hectares du parc national du Mont-Orford que le gouvernement voulait vendre à l'entreprise privée en 2006.

PAGE 2

**Musique** | Philippe Rezzonico

### Nicola Ciccone : Imaginaire à l'italienne

Petite Italie, 15 h 30. Le match de la ligue des champions s'amorce au téléviseur juché au-dessus de la porte d'entrée du Café Epoca, au moment où la serveuse au joli sourire m'apporte mon cappuccino.

PAGE 6

**Boxe** | Daniel Cloutier

### En battant Dawson, Pascal fera sauter la banque!



Une victoire de Jean Pascal, le 14 août au Centre Bell, vaudrait au boxeur lavallois un lingot d'or, rien de moins.

PAGE 7

REDEVANCES DES CÂBLOS AUX TÉLÉS GÉNÉRALISTES

# Radio-Canada et CBC les perdantes

**Les télévisions privées généralistes, CTV, TVA, V et Global, gagnent la première manche en vue de l'obtention de redevances d'abonnement au câble, selon la décision rendue par le CRTC lundi après-midi. C'est Radio-Canada/CBC qui ressort perdante de cet exercice.**



La décision est complexe et implique surtout les télévisions privées du Canada anglais. En fait, le CRTC ouvre la porte à ce que les télé généralistes privées puissent obtenir des redevances d'abonnement au câble au même titre que les canaux spécialisés (comme RDS, LCN, Canal D, etc.).

« Le différend qui oppose actuellement les télédiffuseurs conventionnels et les distributeurs menace l'intégrité générale du système de radiodiffusion », dit le président du CRTC, Konrad von Finckenstein.

Dans sa décision, le CRTC refuse toutefois de chiffrer la valeur des signaux des télé généralistes. L'organisme fédéral laisse plutôt aux télédiffuseurs la possibilité de négocier avec les distributeurs (Bell, Vidéotron, Shaw, etc.) la valeur de leurs signaux.

En cas d'échec des négociations, les réseaux généralistes pourraient toujours retirer leur signal des ondes du distributeur visé.

Ce dernier détail explique pourquoi Radio-Canada/CBC ne pourra pas demander de redevances d'abonne-

ments au câble pour l'instant. Étant un réseau public, la SRC/CBC se voit interdite en tout temps de retirer son signal des ondes.

Le CRTC indique qu'il se penchera sur le cas précis de CBC/Radio-Canada lors du renouvellement de sa licence, en 2011.

Précisons que les télé généralistes devront patienter environ six mois avant de commencer à négocier leurs redevances. Le CRTC demande à la Cour d'appel d'approuver son pouvoir réglementaire à fixer des redevances. En effet, le CRTC voudrait pouvoir intervenir pendant des négociations si les télédiffuseurs et les distributeurs l'exigent.

## Nouvelle règle pour les anglos

Une nouvelle règle s'applique aussi aux télévisions anglophones, soit CTV, Global et Rogers (City tv). Dès l'an prochain, elles devront investir 30 % de leurs revenus en contenu canadien. Le CRTC calculera leur investissement dans tout le réseau et non plus par chaînes spécifiques.

Autrement dit, CTV pourrait décider de réserver 25 % de ses dépenses en émissions canadiennes à

sa chaîne généraliste et le restant à ses canaux spécialisés. Cette règle ne s'applique pas aux réseaux francophones, telle TVA qui investit déjà plus de 60 % de ses revenus en contenu canadien.

Sur les ondes de

RFI, Steven Guiton, vice-président des affaires réglementaires de la SRC/CBC, s'est dit déçu de la décision du CRTC. « L'organisme a échoué dans sa responsabilité envers la télévision publique. Ils ont ignoré notre problème. Ils n'ont rien fait pour nous », a-t-il soutenu.

Le représentant de CTV, lui, s'est avoué optimiste. « Il y a encore un obstacle à franchir avec la Cour d'appel. C'est un premier pas important », a dit le porte-parole de CTV aux journalistes.

« Cette décision permettra de partager les revenus sur une base plus juste et d'améliorer la qualité des émissions qui seront mises en ondes au bénéfice de tous les consommateurs », a souligné pour sa part Maxime Rémillard, coprésident de V, par voie de communiqué.

## Hausse des tarifs chez Bell

De son côté, Bell a affirmé que la facture de ses abonnés pourrait augmenter de 6 à 10 \$. « Cette décision n'est pas en faveur des consommateurs », a indiqué Mirko Bibic, porte-parole de Bell. Les distributeurs ont toujours dit qu'ils refilerait la facture aux consommateurs si le CRTC permettait aux télé généralistes d'obtenir des redevances.

Cette décision du CRTC fait suite aux audiences tenues sur la question en novembre dernier. Pendant

deux semaines, l'organisme fédéral a entendu les plaidoyers des chaînes généralistes (TVA, Radio-Canada, V, Télé-Québec, CTV, Global), des chaînes spécialisées (Astral, Corus) et des distributeurs (Vidéotron, Bell, Rogers, Shaw,

Cogeco).

Le représentant de CTV, lui, s'est avoué optimiste. « Il y a encore un obstacle à franchir avec la Cour d'appel. C'est un premier pas important », a dit le porte-parole de CTV aux journalistes.

« Cette décision permettra de partager les revenus sur une base plus juste et d'améliorer la qualité des émissions qui seront mises en ondes au bénéfice de tous les consommateurs », a souligné pour sa part Maxime Rémillard, coprésident de V, par voie de communiqué.

Les chaînes généralistes avaient prévenu le CRTC qu'elles ne pourraient plus continuer leurs opérations sans recevoir une partie des revenus sur les abonnements du câble. La fragmentation de leur auditoire et la baisse de leurs revenus publicitaires au profit des chaînes spécialisées seraient en cause.

Lors des audiences, CTV, la plus grande chaîne de télé du Canada, avait affirmé qu'elle pourrait fermer ses portes si on lui refusait encore l'accès aux redevances. De son côté, Quebecor avait plaidé que seules les télé privées (et non Radio-Canada/CBC) aient droit aux redevances.

C'est la troisième fois en quatre ans que le CRTC se penche sur cette question des redevances d'abonnement au câble. Auparavant, le CRTC avait toujours maintenu le statu quo.

Mais d'après des données publiées la semaine dernière par le CRTC, les réseaux de télévision ont perdu 128 millions de dollars en 2009, une perte de 5,9 % par rapport à l'année précédente. Pendant la même période, les câblodistributeurs et les diffuseurs par satellite ont enregistré des bénéfices de 2,3 milliards, soit une marge de profits de plus de 25 %.

# Québec rétrocède 459 hectares au Parc national du Mont-Orford

**QUÉBEC – La ministre de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, déposera cette semaine – vraisemblablement mardi – un projet de loi pour réintégrer les 459 hectares du Parc national du Mont-Orford que le gouvernement voulait vendre à l'entreprise privée en 2006.**



Le geste mettra fin ainsi à une vieille controverse politique qui a fait couler beaucoup d'encre au Québec et qui a divisé la famille libérale dans les Cantons de l'Est, fief du premier ministre Jean Charest.

Lundi, l'attaché de presse de la ministre Beauchamp n'a pas voulu élaborer sur le contenu du projet de loi, rappelant que ce sont les parlementaires qui doivent être informés dans un premier temps.

Le porte-parole, Dave Leclerc, n'a

pas voulu confirmer que la pièce législative prévoit la rétrocession au parc des 459 hectares que le gouvernement voulait vendre.

Mais deux autres sources gouvernementales ont confirmé à RueFrontenac.com que c'est bel et bien là le but du projet de loi.

En mars 2006, l'affaire avait provoqué une levée de boucliers générale tant dans la région que dans l'ensemble du Québec.

Le gouvernement de Jean Charest avait subi une crise politique importante lorsque son ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, avait claqué la porte, en total désaccord avec le projet de vendre une partie d'un parc national.

Jean Charest avait dû également faire face à une fronde de ses forces vives dans sa propre région de Sherbrooke où d'influents organisateurs et militants libéraux avaient dénoncé ce projet.

L'ancien député libéral d'Orford, Robert Benoit, avait pris la tête d'un mouvement de protestations devenu S.O.S. Orford à peine

quelques semaines après l'annonce du projet.

L'ancien membre de la commission politique du PLQ, Jean-Guy Dépôt, était aussi monté aux barricades.

Le projet de loi de la ministre Beauchamp prévoit le retour des 459 hectares dans le domaine public comme la communauté estrienne l'a clairement exprimé dans plusieurs forums ou commissions mises sur pied pour étudier l'avenir du centre de ski.

Un appel d'offres est sur le point d'être lancé pour vendre les équipements du centre à qui pourrait être intéressé.

Pour le moment, un seul organisme a manifesté son intérêt, celui de la Coopérative Solidarité Orford qui est prête à prendre l'affaire en main.

## Doubler la superficie

Par ailleurs, le ministère de l'Environnement poursuit son travail d'acquisitions de terrains en vue de doubler la superficie du parc de 56 kilomètres carrés.

On se souviendra que l'ancien ministre de l'Environnement, Claude Béchar, successeur de Thomas Mulcair, avait tenté de dorer la pilule en promettant de doubler la su-

perficie du parc pour temporiser la perte des 459 hectares que le gouvernement voulait vendre.

Le cabinet de la ministre Beauchamp a confirmé lundi que le ministère a déjà acheté 3 600 des 5 000 hectares mis en réserve par décret. Le reste fait présentement l'objet de négociations avec les propriétaires.

Du côté du Parti québécois, on s'est dit inquiet des conditions que pourrait contenir le projet de loi. La rétrocession des 459 hectares dans le domaine public doit se faire sans conditions, rappelle l'opposition qui a déjà présenté un projet de loi en ce sens l'an dernier.

Le député péquiste de Johnson, Étienne Alexis Boucher, ne s'est pas gêné pour dire que cette saga avait coûté beaucoup de sous aux contribuables québécois notamment un mandat de négociation à l'avocat Jean-François Munn de 100 000 dollars pour tenter de concilier les propositions de la MRC et les objectifs du gouvernement.



Le Parc national du Mont-Orford va récupérer quelques 459 hectares de terres que le gouvernement Charest voulait vendre à des promoteurs privés.

PHOTO D'ARCHIVES RUEFRONTENAC



# Le droit d'être malade aux États-Unis

**Ouf ! Le vote sur la réforme de la santé est passé par un cheveu, mais il est passé et 95 % des Américains auront désormais le droit d'être malades sans avoir peur de tout perdre.**



Le combat a été difficile pour le président car le principe de justice sociale et de prise en charge gouvernementale fait frémir nombre de nos voisins. Heureusement, le bon sens et la ténacité de Barack Obama ont triomphé sur les manœuvres populistes des républicains, qui criaient sur tous les toits que ce sont les fainéants et les immigrants illégaux qui profiteraient du nouveau système...

Dans un vote historique qui se tenait tard dimanche soir, les membres du Congrès américain ont adopté par 219 voix contre 212 le plan de leur président. Il s'agit donc d'une courte victoire car la majorité était de 216 voix et on sait que 34 démocrates ont voté contre, des élus de circonscriptions plus conservatrices qui auront en novembre à faire face à des élections de mi-mandat.

La loi sur l'assurance-santé est une version édulcorée de ce qu'elle devait être au départ, mais c'est, justement, un point de départ. Au final, elle devrait permettre à 31,5 millions de personnes de plus d'avoir accès à une assurance médicale.

Autre point majeur : les assureurs privés ne pourront plus refuser de

couvrir les gens à risques. Cette mesure interdira notamment aux assureurs d'annuler le contrat d'une personne qui a eu une maladie grave ou qui souffre d'un mal coûteux. Cet élément de la loi est d'une importance majeure.

## Coup du destin

L'an dernier, mon beau-frère Mark a eu un malaise au volant de sa camionnette. Il a perdu connaissance sur l'autoroute et son moment d'absence a eu pour effet de déporter son véhicule dans le fossé, où il a fini sa course contre un immense arbre. Il est passé à deux doigts de la mort, mais heureusement, il ne s'en est tiré qu'avec des douleurs musculaires et quelques égratignures.

Dans la jeune quarantaine, Mark est représentant pour une firme qui vend des prothèses pour remplacer les genoux et les hanches amochés. Il habite Pensacola, en Floride, il gagne très bien sa vie et il avait une très bonne assurance. Grand bien pour lui et sa famille.

Pour déterminer la source de son malaise, il a passé une batterie de tests à l'hôpital. La facture : plus de 100 000 \$US.

Qu'ont-ils trouvé ? Nada. En fait, c'est sa femme qui a détérioré l'os. Infirmière de métier, Colleen a suggéré aux médecins de regarder du côté de sa médication. Voyez-vous, Mark avait perdu une trentaine de livres dans les mois précédents cette chute de pression soudaine et la dose du médicament qu'il prenait pour contrôler... sa pression n'avait pas été ajustée en conséquence. Une histoire toute banale, mais qui aurait pu avoir de graves conséquences personnelles et financières.

## Épée de Damoclès

La compagnie d'assurances a réglé l'onéreuse facture, mais elle n'a pas aimé déboursier une fortune pour son client. Son but dans la vie, c'est la rentabilité. En conséquence, elle

a donc voulu se désengager de cet homme devenu un patient qui risquait dorénavant de lui coûter cher. Ils ont fini par s'entendre sur une hausse substantielle de sa prime annuelle. Heureusement, Mark a les moyens de payer.

Mais il aurait fait quoi si cela n'avait pas été le cas ? Il aurait fait quoi si son pépin de santé avait dégénéré en quelque chose de chronique et que sa compagnie avait annulé son contrat ? Le coût des services de santé aux États-Unis est exorbitant. Sans assurance, une famille vit avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête.

La réforme de la santé n'effacera pas ce genre de problèmes d'un coup de baguette magique, mais elle aura au moins le mérite de protéger les plus vulnérables, ceux qui n'ont aucun filet de sécurité. Barack Obama n'a pas pu lancer,

comme il le souhaitait, un programme public d'assurance-santé pour freiner les ardeurs tarifaires des compagnies privées et améliorer la couverture de près de 100 millions d'Américains qui ont une assurance bas de gamme, mais la première étape a été franchie.

Les États-Unis affichent un système de santé qui compte une certaine forme de modernité et de justice sociale. Quoi qu'en pensent les plus conservateurs, on n'est jamais à l'abri d'un pépin de santé, qu'on soit un capitaliste pur et dur ou qu'on soit un sans-papiers qui nettoie un magasin à grande surface la nuit.



## La caricature du jour

### Tchick a tchick!



## Nicola Ciccone : Imaginaire à l'italienne

**Petite Italie, 15 h 30. Le match de la ligue des champions s'amorce au téléviseur juché au-dessus de la porte d'entrée du Café Epoca, au moment où la serveuse au joli sourire m'apporte mon cappuccino.**

**Philippe Rezzonico**

Rezzonico@ruefrontenac.com

Même s'il n'est pas en vue, je sais que Nicola Ciccone n'est pas en retard. Il est déjà assurément en train de poser pour mon collègue photographe de Rue Frontenac. En effet, j'ai tout juste le temps de sucer mon café que l'ami Nico franchit la porte avec son sourire éternel, sa barbe naissante qui fait craquer les filles et ses jeans de tous les jours. Impossible d'être plus naturel que ça.

Il y a des traditions qui ne se perdent pas. Faire une entrevue avec Nicola en prévision de la sortie d'un nouvel album, dans ce cas Imaginaire, disponible mardi, c'est toujours là que ça se passe. C'était vrai pour Storyteller, vrai pour Nous serons six milliards, vrai depuis d'aussi loin que je me souviens.

C'est bien, les traditions. C'est comme les affinités. J'en ai toujours eu avec notre ritale-anglo-francophone local. Peut-être parce que nous portons tous deux des noms italiens, que nous sommes tous deux nés de parents immigrants – lui italiens, moi français – et peut-être parce que je l'admire de chanter dans ce qui est sa troisième langue (le français), alors que je ne baragouine et ne lit que très difficilement ma troisième langue (sic), qui est sa langue maternelle.

Peut-être aussi parce que Ciccone a cette capacité de renouveler son approche au sein d'une thématique (l'amour) aussi éculée qu'universelle, aussi pertinente que toujours d'actualité.

### La continuité

Si certains verront Imaginaire comme un retour aux sources après l'aparté anglophone de Storyteller, les premières écoutes nous font plutôt penser que le nouvel album est une continuité des thèmes de son auteur, qui a pris quelques années de maturité. Tu m'aimes quand même, chanson d'ouverture du compact, semble être la suite de

J't'aime tout court.

Cette dernière parlait d'amour sans retenue, sans conditions, sans artifices, comme le font les jeunes avec leurs amours idéalistes. La nouvelle composition semble être cette fois le constat du quotidien du même homme après quelques années passées avec son amour de jeunesse.

« C'est intéressant ton point, Rezzo, dit Nico en souriant. J'aime ça ! (éclat de rire) Je pense que les deux chansons pourraient être un dialogue. Tu m'aimes quand même, c'est l'amour très réaliste, avec ses défauts. Tu acceptes la personne avec ses torts. C'est peut-être la chanson que tous les gars chantent aux filles : Merci de nous aimer malgré nos défauts. On va essayer de changer. »

« C'est drôle, parce que depuis que je l'ai lancée, je reçois une tonne de courriels et c'est ça qui se manifeste. Toutes les filles m'écrivent : Merci d'avoir écrit cette chanson-là pour mon chum. Et puis, les gars se sentent interpellés. Où est-ce que tu te situes, toi, là-dedans ? »

– Moi ? Nulle part. J'ai pas de blonde.

« Tu sais, pour tous les auteurs qui composent dans le monde, le sujet le plus international, c'est l'amour. Le but, c'est de trouver de nouvelles façons de dire la même chose. Ou des façons qui ont été moins utilisées. (sourire) J't'aime tout court, Tu m'aimes quand même, J't'aime pas j't'adore sont finalement toutes des façons un peu différentes de dire la même chose : je t'aime. »

### Les sujets délicats

D'autres chansons font aussi penser à une continuité des récentes façons de créer de Ciccone. Il y a quelques années, une lettre d'une admiratrice qui faisait état de violence conjugale fut la matière première de ce qu'est devenue Chanson pour Marie. Cette fois, c'est un autre déclic qui a mené Ciccone à évoquer des sujets plus délicats.

« À un moment, le magazine Clin d'œil me demande d'écrire un texte

pour le cancer du sein. Sujet ? Féminité. Cinquante mots. Je peux te dire que j'étais modeste devant ma feuille blanche. Je me suis dit que ça pouvait être un exercice de style. J'écris, je le leur envoie, ils publient. Mais c'était pas une chanson. C'est resté sur mon bureau. J'avais une mélodie sans texte qui était centrée autour du refrain, c'est comme ça qu'elle est née. »

Grosse clameur dans le café. Non. C'est un poteau. Un autre de ses foutus matchs de foot qui va se terminer sur une marque de 0-0.

« C'était une chanson axée sur la féminité au sens large, mais je dis des phrases comme Déjouer la mort, poursuit Ciccone. Comme je voulais la mettre en contexte, c'est comme ça que j'ai écrit Les mots qu'on a peur d'entendre, qui est l'histoire d'une femme qui reçoit son diagnostic de cancer. Et au lieu d'être la fin d'une vie, cette tragédie la réveille et ça lui donne l'envie de déjouer la mort et de vivre chaque minute. »

Les mots qu'on a peur d'entendre n'est pas le seul texte non chanté sur Imaginaire. Boulevard René-Lévesque en est un autre. Une narration qui se veut un coup de chapeau aux ouvriers immigrants anonymes qui ont bâti des artères et des structures montréalaises et québécoises qui portent aujourd'hui les noms de grands (Lévesque, Papineau, Duplessis, Champlain, Bourassa) qui ont façonné notre histoire. Cette autre mise en bouche met la table pour L'Immigrant, une autre chanson forte dont la résonance ne se limite pas qu'aux expatriés car elle trouve également écho chez les Québécois de souche.

### Impact double

« L'immigration, on s'entend, c'est encore d'actualité. Mais ce que je voulais, c'est parler de déra-

cinement, de quête pour une terre. On entend souvent des gens dire qu'ils s'ennuient de leur pays natal. C'est juste qu'ils s'ennuient de leurs repères. Quand ils y retournent, souvent, leur pays a changé.

« Mais ce qui est fascinant, c'est la réaction des gens face à cette chanson. Quand j'ai commencé à faire écouter le disque à mes amis du Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi qui vivent maintenant à Montréal, c'est cette chanson qu'ils ont préférée. Pourquoi ? Parce que ça parle de nous autres, m'ont-ils dit. Le déracinement, c'est pas juste quand tu viens d'un autre pays. »



Au final, Ciccone s'est fait plaisir. Il voulait faire en italien L'amour existe encore (L'amore esiste ancora), de Plamondon, depuis qu'il l'avait chantée à un gala en l'honneur du parolier, qui avait adoré son interprétation : il l'a fait. Il voulait saluer plus que jamais ses racines en offrant une chanson entière en italien dédiée à sa Petite Italie (Piccola Italia) : il l'a fait aussi. Il évoque même des travers de société dans La Danse du pourquoi, qui fait penser au Dénî de l'évidence des Mes Aïeux rayon intention.

Il faudra qu'on en reparle, hors contexte, sans stylo à la main. Tiens, avant ou après un match de foot de la Coupe du monde, cet été. Si le hasard nous offre un France-Italie, on pourra même vraiment tester les limites de notre amitié.

## La multiplication des studios de jeux — Une menace pour Montréal?



PHOTO MARTIN BOUFFARD

**L'annonce de l'implantation d'un septième studio de jeux vidéo d'importance à Montréal, un troisième en à peine sept mois, inquiète les principaux acteurs de l'industrie, qui sont aux prises avec des pénuries de personnel et qui craignent que le gouvernement du Québec « tue la poule aux oeufs d'or ».**



**JEAN-FRANÇOIS CODÈRE**

coderejf@ruefrontenac.com

L'annonce de Warner Brothers Interactive Entertainment (WBIE), qui compte recruter 300 employés en cinq ans pour un nouveau studio, s'ajoute à celles de Funcom en septembre (150 employés) et THQ en décembre (400 employés).

À elle seule, Ubisoft Montréal doit encore aussi recruter 700 employés additionnels d'ici 2013 pour combler son plan de développement annoncé en 2007. Les trois autres studios déjà implantés, ceux d'Electronic Arts, d'A2M et d'Eidos, ont aussi leurs besoins.

Directeur général du studio d'Electronic Arts à Montréal, Alain Tascan a toujours été l'un des plus ardents défenseurs de la diversité et de la venue de nouvelles entreprises du secteur des jeux en sol montréalais. Cette fois, par contre, il est inquiet.

« Je suis très content de voir que le gouvernement du Québec continue d'investir, mais je trouve que ça manque de vision stratégique à long terme. Il faut que la spécialisation de Montréal soit la qualité, pas simplement le prix. Si on fait venir trop de monde trop rapidement, on va diluer le talent. Il ne faut pas tuer la poule aux oeufs d'or! », expose t-il. Chez Ubisoft, de loin le plus gros

joueur encore dans l'industrie locale, le porte-parole Cédric Orvoine ne semblait pas lui non plus très heureux de l'annonce de Warner.

« Tout le monde est en faveur de la croissance de l'industrie, c'est certain, mais il y a de plus en plus de pression à chaque nouvelle annonce. L'accessibilité à la main d'oeuvre est l'enjeu numéro Un dans cette industrie. »

### Trois en sept mois

Même son de cloche chez Eidos Montréal, où le PDG Stéphane D'Astous n'est pas rassurant. « Trois studios en sept mois, je ne sais pas s'ils le réalisent, mais ils peuvent mettre en danger ce qui a pris 10 ans à bâtir », avertit-il.

M. D'Astous n'apprécie pas non plus de voir le gouvernement allonger la somme de 7,5 M\$ en plus des subventions habituelles.

« Il va falloir que mes amis chez Investissement Québec me donnent plus de détails, affirme-t-il. Pour moi, la parité entre les programmes offerts aux diverses entreprises est importante. Je ne voudrais pas que chacune ait à négocier individuellement de son côté. »

Seuls les deux derniers studios annoncés, ceux de THQ en décembre (3 M \$) et de Warner ont bénéficié de ces sommes supplémentaires. « Je ne crois pas que c'était nécessaire de dérouler ainsi le tapis rouge alors que Montréal était déjà sur une lancée, estime M. D'Astous. On commence déjà à sentir un essouffement de la main-d'oeuvre et là, ils sortent le tapis rouge. »

### Guerre de salaires

Ce que craint un autre haut diri-

geant de l'industrie, qui n'a pas voulu être identifié, c'est que ces sommes déclenchent une inflation salariale.

« Avec ces 7,5 M\$, ils peuvent se lancer dans une guerre de salaires », a confié celui qui dit avoir déjà eu vents d'offres « déraisonnables » faites par WB à certains employés. « Jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu de spirale de salaires, tout le monde se comportait comme des entreprises responsables. Si ça commence... »

### Tout va bien

Ces doléances ne semblaient pas inquiéter le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Clément Gignac, en conférence de presse hier.

« J'ai discuté avec quelques représentants de l'industrie ce matin même et je leur ai dit que, clairement, je ne me gênerai pas pour continuer à attirer au Québec des investissements étrangers. »

Ceci dit, le ministre a dit garder un oeil, en collaboration avec sa collègue à l'Éducation, sur les programmes de formation offerts pour cette industrie.

« Il y a actuellement 800 inscrits dans ces programmes. Je pense que nous sommes capables de faire face à la musique. Nous pouvons aussi attirer des talents de l'étranger. La situation économique est bonne au Québec alors qu'en Californie, par exemple, le taux de chômage est très élevé. »

Sur le terrain pourtant, MM. Tascan et D'Astous assurent que ce n'est pas si simple. « Ils n'écoutent pas les signaux que nous leur donnons. Le problème est surtout pour recruter du personnel sénior. Un nouveau stu-

dio, c'est un ou deux nouveaux projets, donc une ou deux nouvelles équipes de séniors qui n'existent pas sur le marché aujourd'hui. »

« Parler de jeunes en formation, c'est parler de juniors, rappelle de son côté Cédric Orvoine. Il faut encore investir beaucoup pour les transformer en intermédiaires, puis en séniors. »

Quant à la possibilité de faire venir des renforts de l'extérieur, elle existe, admet le porte-parole, mais c'est une solution coûteuse. « Il y a un coût associé à cela. Il suffit de comparer les salaires versés en Californie à ceux d'ici, avant même de parler d'impôts ou de frais de relocalisation. Oui, il y a du talent disponible, mais ce n'est pas toujours facile de le faire venir ici. »

### À cause de l'Ontario?

Les arrivées de Funcom, THQ et Warner Bros. sont toutes survenues après l'annonce, en juillet dernier, de l'ouverture par Ubisoft d'un studio qui regroupera éventuellement 800 employés à Toronto. Cet investissement avait semé une certaine commotion dans l'industrie montréalaise, qui craignait de voir le tapis lui filer sous les pieds.

D'aucuns font le lien entre cette crainte et les annonces successives de Québec, et en particulier des contributions supplémentaires versées aux deux derniers. « Je pense que ça a rapport avec ça », juge M. D'Astous.

En conférence de presse, le ministre Gignac a d'ailleurs fait référence en deux occasions à une « certaine anxiété » qui s'était installée dans la foulée du projet torontois d'Ubisoft et s'est réjoui de la réponse de son gouvernement. « Ces trois annonces, c'est parce qu'il y a quelque chose à Montréal », a-t-il résumé tout en renchérissant sur le talent de la main-d'oeuvre québécoise.



LE 14 AOÛT

# En battant Dawson, Pascal fera sauter la banque!

Une victoire de Jean Pascal, le 14 août au Centre Bell, vaudrait au boxeur lavallois un lingot d'or, rien de moins.



La crédibilité, la notoriété et la valeur marchande du boxeur lavallois atteindraient alors un sommet sans précédent chez les boxeurs professionnels canadiens.

Champion mondial des poids mi-lourds (175 livres) du WBC, Pascal (25-1-0) se mesurera au gaucher américain Chad Dawson (29-0-0), celui que l'association des chroniqueurs de boxe internationale considère comme le sixième meilleur boxeur toute catégorie à l'échelle mondiale.

Dawson est un ex-tenant des ceintures mondiales du WBC et de l'IBF. Il a perdu ces deux titres par décret, chaque fois pour avoir refusé de rencontrer des boxeurs imposés par ces deux organisations (les deux plus importantes avec la WBA et la WBO).

« Plusieurs personnages influents dans les milieux de la boxe mondiale partagent mon avis. Dawson est véritablement le quatrième ou cinquième boxeur le plus talentueux sur la planète », confie, lundi matin, Marc Ramsay, l'entraîneur de Pascal, d'Antonin Décarie et de Hermann Ngoudjo.

« C'est dire que si Pascal en sort victorieux le 14 août, il méritera d'être considéré comme le quatrième ou cinquième meilleur

boxeur « livre pour livre » du monde entier.

« Jamais un boxeur québécois n'a encore atteint le Top cinq des meilleurs boxeurs toute catégorie à l'échelle mondiale. Une victoire aux dépens de Dawson vaudra de l'or pour Jean, rien de moins. »

## ALEXANDER VEUT BRADLEY

L'Américain Devon Alexander (20-0-0), qui est devenu double champion du monde (WBC et IBF) des poids super-légers (140 livres) le 6 mars au Casino Mohican Sun au Connecticut, en battant le Colombien Juan Urango (22-3-1) par K.-O. technique au huitième round, convoite maintenant un affrontement avec le champion de la WBO, son compatriote Timothy Bradley (25-0-0).

Urango est celui qui avait vaincu le Montréalais Hermann Ngoudjo le 30 janvier 2009 au Centre Bell, pour devenir champion mondial de l'IBF. Urango avait infligé au boxeur québécois d'origine camerounaise une double fracture de la mâchoire, et avait malgré tout dû se contenter d'une victoire aux points.

Quant à Bradley, il avait remporté un combat d'unification des titres mondiaux du WBC et de la WBO le 4 avril 2008 à Montréal, (une fois de plus au Centre Bell), en disposant aux points de Kendall Holt (25-4-0). Bradley a subséquemment renoncé à la ceinture du WBC, et défendu exclusivement celle de la WBO.

## SOLIS VICTORIEUX

Le Cubain Odlanier Solis (16-0-0), l'aspirant numéro deux au titre mondial des poids lourds du WBC, a réalisé un pas de plus vers une éventuelle participation à un match de championnat du monde.

Samedi soir à Key West, en Floride, Solis a battu l'Américain Carl Drummond (26-3-0) par mise hors de combat technique en moins de trois rounds.

Marc Ramsay et le Cubain Pedro



Jean Pascal pourra encaisser plusieurs milliers de dollars s'il parvient à battre Chad Dawson le 14 août au Centre Bell.

Diaz (qui supervise la préparation physique des boxeurs associés au groupe GYM) étaient les deux principaux hommes de coin de Solis.

## NDLOVU CONFIANT

Le Sud-Africain Takalani Ndlovu (30-5-0) a juré à ses fans de ramener à Johannesburg le titre mondial des poids super-coqs (122 livres) de l'IBF.

Ndlovu et le gaucher ontarien Steve Molitor (31-1-0) se battront pour cette couronne vacante le 27 mars au Casino Rama, situé à 100 kilomètres au nord de Toronto.

« J'ai la conviction que Molitor sera hésitant et craintif lorsque la cloche va sonner, a déclaré Ndlovu.

Je suis tellement certain qu'il ne s'est jamais relevé de la cuisante défaite que le Panaméen Celestino Caballero lui a infligée au mois de novembre 2008. Je suis convaincu que je vais retourner à Johannesburg avec la ceinture de l'IBF dans mes valises. »

Caballero avait vaincu Molitor par K.-O. technique au quatrième round, dans le cadre d'un combat d'unification des titres mondiaux de la WBA et de l'IBF.

Ndlovu tentera de venger un échec par K.-O. technique au neuvième round que Molitor lui avait fait subir le 27 mars 2007.

Molitor était associé au groupe InterBox en l'an 2000.

# La parité crée une fin de saison **enlevante**

**En dépit des gestes de violence qui ont été perpétrés depuis la pause olympique et des décisions incompréhensibles du comité de discipline, il faut reconnaître que la fin de saison s'annonce plutôt enlevante dans la Ligue nationale de hockey.**



**ANDRÉ ROUSSEAU**

rousseaua@ruefrontenac.com

C'est la parité qui veut ça et c'est ce qui permet à cette ligue sans gouvernail de sauver la face. Il ne faut toutefois pas s'attendre à populariser le hockey chez nos voisins du Sud avec des Matt Cooke et des James Wisniewski. Ces gars-là feraient mieux de s'inscrire dans une ligue de roller derby.

Quoi qu'il en soit, voici un tableau de la situation, trois semaines avant la fin du calendrier régulier.

- Les RED WINGS de Detroit, qui luttent désespérément pour une place dans les séries, ont remporté de victoires à Calgary et à Vancouver pour grimper au huitième rang de l'Association de l'Ouest. À Vancouver, ils ont bombardé ROBERTO LUONGO de 54 tirs en route vers une victoire de 3 à 1.

- Les PENGUINS de Pittsburgh sont assurés de participer à la danse printanière, mais leur tenue des dernières semaines est inquiétante. Ils perdent plus souvent qu'à leur tour et semblent avoir perdu de leur belle assurance. Ils ont du talent, certes, mais ils devront TRAVAILLER FORT pour garder la coupe Stanley en Pennsylvanie.

- Si les CANUCKS de Vancouver ont consenti un contrat de 30 millions au rapide et robuste RYAN KESLER, c'est parce qu'il vaut son pesant d'or.

- Les SÉNATEURS d'Ottawa sont méconnaissables depuis le congé olympique. DANIEL ALFREDSSON et l'énigmatique ALEX KOVALEV sont en panne sèche. Il y a aussi le

gardien de but PASCAL LECLAIRE qui déçoit énormément. On s'attendait à davantage de sa part quand on est allé le chercher à Columbus.

- Qui d'autre que DAVE TIPPETT pour le trophée Jack Adams ? Ses Coyotes occupent le deuxième rang au classement général avec 97 points. On peut se demander où serait cette équipe moribonde si WAYNE GRETZKY était resté derrière le banc.

- Les BLUES de Saint Louis sont encore dans la lutte même s'ils n'ont gagné que 12 parties devant leurs partisans depuis le début de la campagne. C'est quasiment incroyable.

- L'arrivée de l'égoцентриque JOHN TORTORELLA n'a rien changé à New York. Les Rangers ne jouent même pas pour ,500 et ne méritent pas de participer aux séries.

- JAROME IGINLA, des Flames de Calgary, a atteint le plateau des 30 buts pour une neuvième année consécutive. Pas si mal !

- CHRIS CHELIOS est devenu le MATHUSALEM de la LNH. S'il était sage, ce serait son DERNIER tour de piste.

- Les BLACKHAWKS de Chicago étaient de sérieux aspirants à la coupe Stanley avant que les défenseurs BRIAN CAMPBELL et BRENT SEABROOK soient victimes d'attaques brutales. Aimerez-vous être dans les souliers de JOEL QUENNEVILLE ?

- Où en seraient les HURRICANES de la Caroline s'ils avaient commencé à jouer de cette façon il y a deux ou trois mois ?

- Les FLYERS de Philadelphie continuent de décevoir leurs partisans. Le problème devant le filet demeure entier et PAUL HOLMGREN aura des comptes à rendre.

- Bravo à GUILLAUME LATENDRESSE pour ses succès au Minnesota. De toute évidence, le changement d'air lui a fait le plus grand bien.

- L'excellent TEEMU SELANNE a

atteint le plateau des 600 buts en moins de 1 200 matchs. Il devient le 18e joueur à réussir l'exploit et son prochain but lui permettra de rejoindre JARI KURRI, le héros de son enfance.

- Et le CANADIEN ? Gardons ça pour une autre chronique.

## CE CHER CASSEAU !

PATRICK ROY déteste tellement la défaite qu'il est prêt à employer tous les stratagèmes pour stimuler les jeunes joueurs des REMPARTS. Il devrait cependant surveiller son LANGAGE devant la caméra, car il sert de modèle à des milliers de joueurs de hockey. Son statut de joueur étoile ne lui donne pas tous les droits.

## LES COULISSES DU SPORT

- La plus grosse VICTOIRE de la semaine (et probablement de l'année) a été remportée par BARACK OBAMA. Il a réussi là où Franklin D. Roosevelt, Harry Truman, Lyndon B. Johnson et Bill Clinton ont échoué...

- ANDRÉ BELLAVANCE, député fédéral de Richmond-Arthabaska, a lancé un défi à son homologue JEAN-YVES LAFOREST, député de Saint-Maurice-Champlain, concernant la série entre les Tigres de VICTORIAVILLE et les Cataractes de

SHAWINIGAN. Le perdant devra porter le chandail de l'équipe adverse au PARLEMENT CANADIEN.

- SÉBASTIEN PILON, un colosse de Saint-Janvier, a signé un contrat avec l'équipe de football de l'Université WESTERN. Le jeune homme de 18 ans mesure six pieds huit pouces et fait osciller la balance à 300 livres. Il jouera au poste de bloqueur offensif et son professeur sera nul autre que GREG MARSHALL, ex-entraîneur des Tiger-Cats de Hamilton. Sébastien sera aussi étudiant en kinésiologie... Il est le fils de ROBERT PILON, président de Barwood-Pilon, et de LUCIE DOYON, une ex-infirmière de la région de Saint-Jérôme.

- JOHNNY MILLER, sur les ondes du réseau NBC : « Il n'y aura jamais eu autant d'intérêt pour le tournoi des Maîtres. Je suis juste surpris que TIGER WOODS ait choisi une compétition Par 3 (le mercredi) pour préparer son retour au jeu ! »

- Après avoir lutté avec les Saint-François de Sherbrooke pour le championnat du calendrier régulier, le Caron & Guay de TROIS-RIVIÈRES n'a pu remporter une seule victoire depuis le début du TOURNOI À LA RONDE de la Ligue nord-américaine. Comme dirait Serge Reggiani, « y a quelque chose qui cloche là-dedans ».



Alex Kovalev est en panne et les Sénateurs d'Ottawa sont méconnaissables depuis la pause olympique. PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN